

Communiqué de mi-journée du second tour des élections législatives 2020

Malgré une relative amélioration dans le démarrage des opérations de vote et dans la prise des mesures préventives contre le COVID-19 par rapport au premier tour, La COCEM regrette que ces mesures ne soient pas systématiques dans tous les centres et bureaux de vote.

Bamako, le 19 avril 2020

Ce dimanche 19 avril 2020, la Coalition pour l'Observation Citoyenne des Élections au Mali (COCEM) procède à l'observation du second tour des élections législatives qui, à l'instar du premier tour, se tient dans un contexte de propagation du Coronavirus et de recrudescence de l'insécurité dans des régions du centre et du nord.

Les observateurs de la COCEM ont constaté le renforcement des mesures préventives contre la propagation de COVID-19 par le gouvernement tel que la mise à disposition du gel hydraalcoolique, gants et des masques pour les agents électoraux et des électeurs dans certaines localités, des unités de lavage des mains dans certains centres de vote. Cependant, de telles mesures auraient pu être effectives dans tous les centres et bureaux de vote, tel que recommandé par la COCEM dans sa déclaration préliminaire du premier tour.

L'observation de la COCEM est adossée à une technique d'observation citoyenne des élections utilisant les technologies de l'information et de la communication (TIC). La COCEM a déployé 1450 observateurs rigoureusement formés, accrédités et déployés pour observer le déroulement du vote dans les 43 circonscriptions électorales concernées par ce second tour. 1316 de ces observateurs sont appelés observateurs fixes, car assignés à des bureaux choisis selon une distribution basée sur un calcul proportionnel au nombre de bureaux de vote dans chacune des circonscriptions électorales. 134 observateurs mobiles s'assurent du bon déroulement des opérations de vote dans les centres de vote et les alentours.

Actuellement, 99% des observateurs de la COCEM sont sur place et envoient correctement leurs rapports d'observation aux heures préfixées par le biais des SMS codés. Le quartier général continue la collecte et l'analyse des rapports SMS des observateurs.

Observations à la mi-journée.

Sur la base de ses premiers éléments d'observation recueillis dans les lieux observés, la COCEM communique les informations ci-après sur l'ouverture des bureaux de vote.

Munis d'accréditation officielle de la Commission Électorale Nationale Indépendante CENI, tous les observateurs de la Coalition ont été autorisés à accéder aux bureaux de vote.

95% de bureaux de vote observés ont ouvert à l'heure (avant 8h15) et 5% des bureaux observés ont ouvert entre 8h15 et 9h30. Les observateurs de la COCEM relèvent que des bureaux de vote n'ont pas pu ouvrir à Gossi, Winerden (cercle de Rharouss, région de Tombouctou) pour cause de destruction de matériel électoral et Takanènè, Daga, Laourou (cercle de Tenenkou, région de Mopti) suite à des menaces sur les électeurs et agents électoraux.

Le numéro du bureau de vote est affiché à l'entrée dans 97% des bureaux observés. Cependant, l'extrait de la liste électorale n'est pas affiché à l'entrée de 42% des bureaux observés.

Les observateurs de la Coalition relèvent que les forces de sécurité sont présentes dans 91% des centres de vote observés. La sécurité est assurée par les Forces de défense et de Sécurité dans 88% des bureaux couverts, les Mouvements signataires de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation sécurisent dans 1% des bureaux observés.

La COCEM déplore que 12% de bureaux de vote observés ne sont pas accessibles aux personnes vivant avec un handicap, ce qui constitue une entrave à leur droit de vote.

Dans les bureaux de vote observés, les cinq (05) agents électoraux sont tous présents à l'ouverture dans 85% des bureaux, ce qui constitue une relative amélioration par rapport au premier tour où dans 80% des bureaux observés les cinq agents étaient présents à l'ouverture. 48% des agents électoraux sont des femmes.

Les délégués des candidats sont présents à l'ouverture dans 99% des bureaux observés. 42% des délégués sont des femmes.

L'urne a été correctement scellée dans 99% des bureaux de vote observés.

Les observateurs de la COCEM notent que le matériel essentiel au vote est disponible dans 99% bureaux observés ayant ouvert. L'encre et le cachet manquaient dans certains cas. 2% des bureaux observés ne disposaient pas des cartes d'électeurs biométriques non remises contrairement aux dispositions légales. Les observateurs de la COCEM ont soulevé que les cartes ont été mises à la disposition dans les bureaux quelques heures après l'ouverture.

Mesures contre la propagation du COVID-19

Le dispositif pour le lavage des mains est disponible dans 89% des centres de vote observés. Dans 75% de bureaux observés, les agents électoraux portent des masques, ce qui constitue une nette amélioration par rapport au premier tour où seulement dans 47% des bureaux observés les agents portaient des masques. Par ailleurs, dans 68% des bureaux observés, les agents électoraux ne portent pas de gants de protection. Le gel désinfectant est disponible dans seulement 61% des bureaux observés, ce qui constitue une relative amélioration par rapport au premier tour où seulement 51% des bureaux observés avaient le gel. Dans certains bureaux de vote, les observateurs ont noté la distribution de masques de protection aux électeurs.

En somme, la COCEM note que des mesures de protection contre la propagation du virus ont été renforcées au second tour. Le nombre de bureaux respectant ces consignes s'est relativement amélioré en comparaison avec le premier tour. Cependant, la coalition déplore la

non prise en compte systématique de ces mesures cruciales pour la santé des électeurs dans tous les bureaux observés.

Incidents critiques :

La Coalition a relativement relevé moins d'incidents critiques à mi-journée par rapport au premier tour tenu le 29 mars.

Un incident a été rapporté dans les localités de Gossi, de Winerder, Inadjatafane et Madjokoye dans le cercle de Gourma Rharouss, dans la région de Tombouctou, où du matériel électoral a été brûlé, dans la nuit du 18 avril 2020.

Dans le cercle de Tenenkou, village de Takanéné (17km de Ténenkou), de Daga (05km de Ténenkou), de Laourou (20km de Ténenkou), les opérations de vote n'ont jusque-là pas eu lieu à cause des menaces des groupes armés.

La cellule de traitement des incidents critiques du quartier général de la COCEM continue de collecter et d'analyser les incidents et reviendra sur ses principales observations dans le rapport préliminaire du 20 avril.

Conclusions :

La COCEM note une relative amélioration dans la prise des mesures de protection contre la propagation du COVID-19. Ces mesures auraient pu être généralisées à tous les centres et bureaux de vote en vue de diminuer le risque de propagation du virus.

La COCEM note qu'à ce stade le vote se déroule généralement selon les procédures légales.

La COCEM appelle les électeurs et les électrices à se mobiliser davantage pendant les heures qui suivent pour aller exercer leur droit de vote tout en respectant les mesures barrières contre le COVID-19.

La COCEM appelle les différentes parties prenantes à garantir un environnement calme et apaisé pour la suite du processus électoral conformément au code de bonne conduite.

La COCEM continue sa mission d'observation et produira le 20 avril, son rapport préliminaire du 2^{ème} tour des élections législatives.

La Coalition pour l'Organisation Citoyenne des Élections au Mali (COCEM) est une Plate-forme d'Organisations nationales de la Société civile (l'AMDH, la JCI Mali, WILDAF, SOS Démocratie, et RPL) créée en mars 2018 pour contribuer au renforcement de la démocratie malienne à travers l'observation citoyenne des élections en faveur des processus électoraux libres, inclusifs, apaisés et transparents.

Contacts Presse:

Salia K TRAORE, Chargé à la communication: +223 76 34 30 25

Drissa TRAORE, Président, +223 78 16 51 07

Adresse : Kalaban Coura Route de l'aéroport Rue 85 Porte 664 Bamako, BP 1168, Téléphone : 0022320283276,

E-mail : contact@cocem.ml

Suivez nous sur :,

Siteweb : www.cocem.ml

Compte twitter : @MaliCocem

Facebook: <https://www.facebook.com/cocemmal>